



Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 21 novembre 2024

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre des Finances.

Le système Payconiq, largement utilisé au Luxembourg pour les paiements entre particuliers et les paiements chez les commerçants, joue un rôle clé dans l'écosystème des paiements numériques du pays. Cependant, un article récent paru dans *L'Écho* a mis en lumière le lancement de Wero, une initiative européenne pilotée par l'European Payments Initiative (EPI) visant à uniformiser les paiements transfrontaliers dans l'Union européenne. Selon cet article, Payconiq devrait progressivement disparaître en Belgique à partir de 2025, remplacé par Wero après une période de cohabitation.

Ce changement pourrait avoir des implications importantes pour les utilisateurs et les commerçants luxembourgeois qui se reposent sur Payconiq pour des paiements rapides, faciles et interopérables. Dès lors, il est impératif de comprendre si et comment le Luxembourg anticipe cette transition et les efforts déjà entrepris à ce sujet.

Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes à Monsieur le ministre des Finances :

1. Les banques luxembourgeoises ont-elles déjà entamé les procédures nécessaires pour intégrer le système Wero dans leurs services bancaires ?
2. Le gouvernement a-t-il connaissance d'une date ou d'un échéancier précis pour un éventuel switch des utilisateurs de Payconiq vers Wero au Luxembourg ?
3. Combien d'utilisateurs actifs de Payconiq sont actuellement recensés au Luxembourg, et quelle proportion représente cette solution par rapport aux autres moyens de paiements électroniques utilisés dans le pays ?
4. Des consultations sont-elles prévues avec les parties prenantes, telles que les banques ou les commerçants, pour assurer une transition en douceur de Payconiq vers Wero ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Dan Biancalana  
Député